



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le lundi 19 décembre 2022, à compter de **19h15** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et des conseillers suivants :

Mesdames : Véronique Lemire, siège # 2
Linda Pomerleau, siège # 3
Claude Cardinal, siège # 4

Messieurs : Yves Bourassa, siège # 1
Michel Ayotte, siège # 5

Absence : Conseiller, siège # 6 vacant

AUTRE PRÉSENCE :

Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

19h15 madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 7134-12-22

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions.
5. Prochaine assemblée régulière le 16 janvier 2023.
6. Levée de l'assemblée.

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATION 2023-2024-2025

RÉSOLUTION # 7135-12-22

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Michel Ayotte, et résolu unanimement d'adopter le programme triennal des immobilisation 2023-2024-2025 préparé par Lise Dénommé, directrice générale, greffière trésorière et présenté par Lyne Ash, Mairesse, annexé au présent procès-verbal pour en faire une partie intégrante.



MUNICIPALITÉ CANTON DE NÉDÉLEC
33, RUE PRINCIPALE – C.P. 70
NÉDÉLEC (QUÉBEC) J0Z 2Z0

Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025

Projet	Financement	TECQ	Subv.	Total	2023	2024	2025	Taux balance
Mise aux normes eau potable	17 768 \$	35 537 \$	302 070 \$	355 375 \$	75 000 \$	100 000 \$	180 376 \$	355 376 \$
Remplacement réseau d'égout & voirie	26 839 \$	113 676 \$	996 252 \$	1 136 767 \$	45 000 \$	1 000 000 \$	91 767 \$	1 136 767 \$
Construction Centre des loisirs	110 499 \$	265 197 \$	1 834 278 \$	2 209 974 \$	765 196 \$	110 499 \$	1 334 278 \$	2 209 973 \$
Coût de construction traitement eaux potables	403 645 \$	807 289 \$	6 861 956 \$	8 072 890 \$	130 000 \$	4 767 683 \$	3 175 207 \$	8 072 89 \$
Travaux de gestion des eaux pluviales	580 217 \$	409 468 \$	0 \$	989 685 \$	260 000 \$	500 000 \$	229 685 \$	989 685 \$
Remplacement Ponceau chemin des Bouleaux	- \$		110 000 \$	110 000 \$	110 000 \$			110 000 \$
Total	1 138 968 \$	1 631 167 \$	10 104 556	12 874 691 \$	1 385 196 \$	6 478 182 \$	5 011 313 \$	12 874 691 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question posée par le public.

5. PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE LE LUNDI 16 JANVIER 2023

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 7136-12-22

Levée de la séance à 19h23, est proposée par Véronique Lemire.



Lyne Ash, maire



Lise Dénommé, Directrice générale
et greffière-trésorière